

# Association Montessori Vendée

## Les coccinelles



# 1. Présentation de l'association

## 1.1 Objet

L'association a pour objectif de proposer la *pédagogie Montessori* aux enfants vendéens des environs de Challans.

### 1.1.1 Qu'est-ce que la pédagogie Montessori ?

La pédagogie Montessori a été créée il y a plus de cent ans par le médecin italien Maria Montessori, qui fabriqua, après plusieurs années d'observation et de recherche, un matériel pédagogique permettant aux enfants de travailler en toute autonomie.

La spécificité de cette pédagogie est qu'elle permet à chaque enfant d'acquérir des compétences et connaissances dans un domaine donné au moment où il y est le plus sensible. Ainsi, un enfant désirent travailler longuement et avec précision un matériel particulier le fait sans aucune contrainte. Tel un chercheur, l'enfant découvre, expérimente. Les manipulations concrètes et les découvertes successives fixent les apprentissages.



### 1.1.2 Montessori à travers le monde

Avec 22000 écoles dans 50 pays différents, la pédagogie Montessori est mondialement reconnue.

En France, il existe une soixantaine d'écoles. La pédagogie est de plus en plus connue et a notamment beaucoup inspiré l'organisation des jardins d'enfants.

Chaque année, de plus en plus de parents recherchent des écoles Montessori pour scolariser leurs enfants.

## 1.2 L'activité

### 1.2.1 Les ateliers

L'activité principale de l'association est aujourd'hui l'organisation d'ateliers Montessori pour les enfants de 3 à 6 ans.



Ils ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00, et actuellement 7 enfants sont inscrits.

Ces ateliers sont animés par Nadine Le Frère, l'éducatrice Montessori de l'association, qui présente notamment le matériel aux enfants.

### 1.2.2 Animation en centre de loisirs

L'association est en contact avec les dirigeants de plusieurs centres de loisirs et peut proposer des animations spécifiques pendant les vacances, comme au centre de loisirs de Challans pendant trois semaines lors des vacances d'été 2009.

### 1.2.3 Soutien scolaire

Des cours de soutien et d'aide au devoir sont également proposés en dehors des horaires des ateliers.

## 1.3 Le projet

L'objectif de l'association est la création d'une école pour les 3-6 ans à la rentrée de septembre 2011, puis d'une seconde classe pour les 6-9 ans dès 2012.

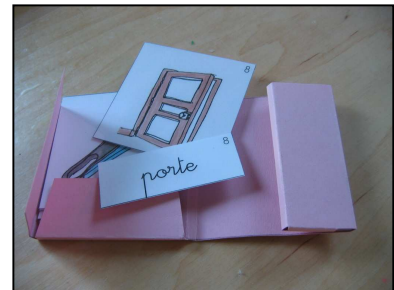
### 1.3.1 Les moyens

Pour arriver à son objectif majeur, l'association dispose aujourd'hui d'un certain nombre d'atouts :

- Une éducatrice formée à la pédagogie Montessori : Nadine Le Frère, 37 ans, diplômée de l'université de Nantes, DESS Génie Logiciel, a cessé début 2009 d'exercer sa profession d'ingénieur informatique pour se consacrer à ce projet. Elle anime depuis les ateliers, bénévolement, et suit plusieurs formations par an sur la pédagogie Montessori. Le souhait de l'association est de la salarier dès la rentrée de septembre 2011 afin qu'elle encadre la première classe à plein temps.



- Du matériel, acquis grâce aux revenus générés par l'activité de l'association, fabriqué par les bénévoles, ou provenant de dons d'écoles (matériel pédagogique et mobilier).



- Des élèves : aujourd'hui sept inscrits aux ateliers susceptibles de s'inscrire à l'école dès sa création.

- Une équipe active : L'association compte une petite équipe de bénévoles actifs, s'occupant de fabrication de matériel, de communication, etc.

- De bons rapports avec la presse locale : depuis 18 mois, deux articles parus dans *Le courrier vendéen*, une interview radio (*RCF Vendée*), un court reportage télé (*TV Vendée*).



## 1.3.2 Les besoins

### 1.3.2.1 Les locaux

Le besoin principal de l'association est un local spacieux, répondant aux normes des ERP.

Une école à proximité de Challans est actuellement inoccupée et répond aux besoins de l'association.

L'association envisage donc de louer cette école dès la rentrée prochaine. Ceci implique bien sûr un loyer, des abonnements (edf, eau, chauffage, téléphone...), une assurance, quelques travaux de remise aux normes.

### 1.3.2.1 L'équipe éducative

Des ressources doivent être affectées au salaire de l'éducatrice. Dans un second temps il faudra envisager un second éducateur, idéalement anglophone pour pouvoir proposer une école bilingue.

### 1.3.2.1 Le matériel pédagogique

Du matériel pédagogique et des meubles supplémentaires seront indispensables.

## 1.3.3 Financement

Un plan de financement a été établi sur deux ans. Il montre qu'avec un effectif de six élèves, puis dix en janvier, et quinze lors de la deuxième année, le projet est viable, même avec un coût de scolarité raisonnable, se situant dans la fourchette basse de ce qui se pratique dans ce type d'écoles.

Néanmoins les besoins de trésorerie demeurent importants pour financer le lancement de l'école la première année.

# 2. Dons, Mécénat

## 2.1 Réduction d'impôts

L'association Montessori Vendée – Les Coccinelles, en tant qu'association dédiée à l'éducation, est déclarée d'intérêt général.

A ce titre, elle répond aux critères des articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Par conséquent, les dons effectués à cette association ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% des sommes versées (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Pour les entreprises, cette réduction s'élève à 60% des sommes versées (dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires).

## 2.2 Pourquoi faire un don ?

En faisant un don à l'association, vous participez directement au financement de l'école.

Une école proposant une pédagogie différente de celle de l'Education Nationale est nécessairement une école *hors contrat*. Cela signifie que toutes les charges (salaires, locaux, etc.) pèsent sur les familles.

Aider l'école, c'est bien sûr participer à la diversité des méthodes d'enseignement, c'est aussi aider les familles qui font un choix différent pour leurs enfants.

### 2.3 A quoi sert l'argent des dons ?

L'argent des dons est destiné à plusieurs postes :

- achat de matériel pédagogique
- aide au paiement de la scolarité pour les parents les moins aisés
- financement de la première année de l'école, non couverte par les frais de scolarité.

### 2.4 Comment donner ?

Le plus simple est de remplir le formulaire ci-joint et de le retourner avec votre chèque à l'ordre de l'Association Montessori Vendée.

Envoyez le tout à *Association Montessori Vendée – 9 allée du grand bois – 85300 CHALLANS.*

Vous pouvez également faire un virement sur le compte suivant :

*CIC CHALLANS 30047 14173 00020294801 14*

et nous faire parvenir par mail à [info@ecole-montessori.net](mailto:info@ecole-montessori.net) les informations nécessaires à l'établissement d'un reçu.

Nous vous enverrons alors ce reçu qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt.

Pour les autres formes de dons (dons de matériel par exemple), n'hésitez pas à nous contacter.

---

## **Demande d'informations complémentaires**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Email : .....

Téléphone : .....

Je suis intéressé(e) par votre projet pour mes enfants

Je souhaite être contacté pour plus d'informations

Je souhaite participer à votre projet en tant que bénévole

A adresser à :  
**Association Montessori Vendée**  
**9 allée du grand bois**  
**85300 CHALLANS**

---

## Demande de reçu fiscal

Société : .....

SIRET : .....

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Somme versée : ..... Date du versement : ...../...../.....

Mode de versement :  Chèque  Virement

Date et signature (Cachet pour les entreprises) ...../...../.....
---

---

## Demande d'adhésion à l'association

*Joindre un règlement de cotisation de 30€ à votre demande*

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Email : .....